

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
565^{EME} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
17 DECEMBRE 2015

PSC/PR/BR.(DLXV)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA), lors de sa 565^{ème} réunion tenue le 17 décembre 2015, a suivi une communication sur la situation de l'Epidémie à virus Ebola (EVE), ainsi que sur les efforts de redressement socio-économique post-Ebola dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus affectés par la maladie, à savoir la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

Le Conseil a pris note de la communication faite par la Commission sur les progrès accomplis à ce jour dans la lutte contre la Maladie à Virus Ebola (MVE) dans les trois pays les plus affectés d'Afrique de l'Ouest, ainsi que sur les efforts de relance socio-économique post-Ebola. Le Conseil a également pris note des déclarations des représentants du Sénégal, pays assurant la présidence en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Guinée, du Liberia, de la Sierra Leone, ainsi que celles des représentants de la République populaire de Chine, de la France, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union Européenne.

Le Conseil a rappelé ses prises de position antérieures sur l'EVE, plus particulièrement le communiqué de presse PSC/PR/BR.1 (DLIII) adopté lors de sa 553^{ème} réunion tenue le 21 Octobre 2015, à la suite d'une communication sur la situation de la MVE.

Le Conseil a félicité les autorités et les populations des trois pays les plus affectés en Afrique de l'Ouest pour la résilience dont elles ont fait preuve et les énormes efforts qu'ils ont consentis en vue de parvenir à l'éradication totale de l'EVE. Le Conseil les a également félicitées pour les efforts de relance socio-économique post-Ebola en cours. A cet égard, le Conseil a réitéré la nécessité pour ces trois pays d'adopter une approche globale traitant à la fois l'ensemble des conséquences sociales, psycho-sociales, économiques et politiques de l'EVE. Le Conseil a en outre souligné la nécessité pour ces pays d'investir davantage dans le renforcement des services de santé, de juguler l'ensemble des effets indirects de cette épidémie et de prendre des initiatives en vue d'assister les communautés affectées et les survivants tout en veillant à prendre des mesures contre la stigmatisation.

Le Conseil a une fois encore souligné l'impérieuse nécessité pour les trois pays les plus affectés et leurs populations de ne pas relâcher la vigilance, étant donné la forte probabilité d'une reprise de la maladie et des cas de rechute, et de continuer à veiller à la mise en place des mécanismes de surveillance efficace en vue de contrôler les mouvements transfrontaliers des populations jusqu'au moment où les trois pays les plus affectés auront tous été déclarés exempts de l'EVE.

Le Conseil a également réitéré la nécessité de veiller à ce que l'appui apporté aux pays les plus affectés serve non seulement à la reconstruction et au renforcement des services de santé nationaux, mais également à l'entretien et à l'offre d'autres services publics de base dont l'éducation, ainsi qu'à la stabilité macro-économique. Le Conseil a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer les autres capacités nationales en vue non seulement de consolider une résilience forte, mais surtout de réduire la vulnérabilité de ces pays à d'autres épidémies éventuelles dans le futur.

Le Conseil a félicité la Commission pour le rôle dirigeant qu'elle a joué dans la lutte contre l'EVE, ainsi que dans les efforts de relance post-Ebola à travers la Mission de soutien de l'Union africaine à la lutte contre l'Epidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA) et plus particulièrement le déploiement des Volontaires de la santé qui ont mis leur vie en péril au service de l'Afrique. A cet effet, le Conseil a demandé à la Commission d'honorer tous ceux qui ont participé à la lutte contre Ebola à travers ASEOWA, y compris le personnel de la Commission.

Le Conseil a salué les efforts en cours au niveau de la Commission en vue de la mise en place rapide du Centre africain pour le contrôle et la prévention des Maladies (ACDC). Le Conseil s'est en outre félicité des efforts en cours par la Commission pour la création du corps des Volontaires africains. A cet effet, tout en saluant les progrès accomplis à ce jour, le Conseil a réitéré son appel lancé à l'endroit de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour qu'elle valide en urgence le vaccin contre Ebola, afin de le rendre accessible en cas de besoin.

Le Conseil a réitéré sa profonde appréciation aux Etats membres, ainsi qu'au secteur privé africain pour leur assistance généreuse et panafricaine aux pays les plus affectés par l'EVE. Le Conseil a également réitéré son appréciation aux partenaires de l'UA, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté internationale pour l'assistance continue qu'ils ont apportée à la lutte contre l'EVE, et les a exhortés à poursuivre leur appui aux efforts de relance socio-économique post-Ebola dans les pays les plus affectés.

Le Conseil a convenu d'examiner la situation de la MVE et de prendre les décisions appropriées sur la base d'un rapport d'évaluation exhaustif d'ASEOWA, qui lui sera présenté au mois de janvier 2016.